**AVIS DE COURSE**
**VOILE LÉGÈRE 2025**

Régate Départementale Optimist
Date :24/05/2025
Lieu : Toulindac 56870 Baden
Autorité Organisatrice : Club Nautique de Baden

## 1. RÈGLES

La régate sera régie par :

- les règles telles que définies par le règlement du championnat départemental du CDV du Morbihan
- le règlement du championnat du Morbihan
- Le présent avis de course, la fiche de course

## 2 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régate est ouverte aux Optimist des clubs du Morbihan

2.2 Les concurrents peuvent s'inscrire au plus tard le 23 mai 2025 à 12h en complétant le formulaire sur le site du CNB à cette adresse :

2.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

## 3. DROITS À PAYER

Les droits requis sont de 15 € par coureur à s'acquitter via le formulaire d'inscription.

## 4. PROGRAMME

- Confirmation d'inscription : sur place de 10h30 à 12h00
- Mise à l'eau : de 10h30 à 12h00. Dépôt du matériel à la base puis descente à pied par la rampe jusqu'à la plage (parking véhicules et remorques près de la base *cf.plan de course*)
- Briefing : 12h00 à la base nautique.
- 1er signal d'avertissement : 12 h 30 pour les Optimists

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles pour les entraîneurs des clubs et affichées en version électronique à l'adresse suivante www.club-nautique-baden.fr

## 7. LES PARCOURS

Les parcours seront des parcours construits en tenant compte des propositions des entraîneurs.

## 8. SYSTEME DE PENALITE

Pour la classe Optimist, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour (un virement et un empannage).

## 9. CLASSEMENT

Conformément au règlement du Championnat du Morbihan : La régate est validée à partir d'une course courue. La plus mauvaise manche est retirée du total à partir de 3 manches courues. Classement selon le système de points à minima.

## 10. PRIX :

Des prix seront attribués comme suit : Poussins / Benjamins / Minimes
Filles : 1ère 2, 3 / Garçons : 1er, 2, 3



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

**11. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'Autorité Organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**12. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Pour plus d'informations, veuillez contacter : FERRON REGIS 07 69 93 83 41
cnb.presidence@gmail.com

**Annexes :**

Zone de Course

Accès au site

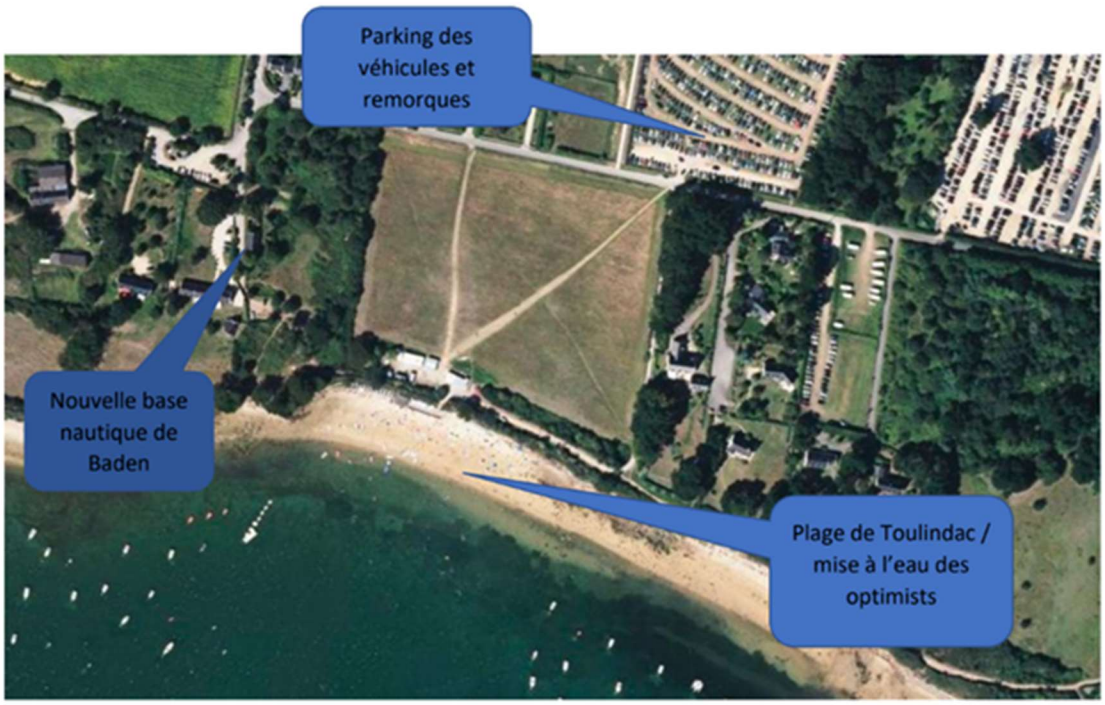


L'accès au champ n'est plus possible. Aucun véhicule ne pourra descendre le long du chemin et du champ. Les bateaux pourront être descendus manuellement et ou sur remorques. Mise à l'eau des Zodiacs : Cale de Port Blanc et ou de Larmor Baden